

Des recettes fiscales préoccupantes



02.06.2017

Les comptes de Marly dégagent un bonus de 228 000 francs. Mais les rentrées d'impôt sont en baisse

THIBAUD GUISAN

Conseil général » Bonne nouvelle: pour la deuxième année consécutive, Marly boucle ses comptes sur une note positive. L'exercice 2016 dégage un bénéfice de 228'000 francs, après des amortissements supplémentaires de 798'000 francs. Le total des charges s'élève à 38,45 millions.

«C'est un exercice très réjouissant, mais il ne nous permet pas de nous reposer sur nos lauriers», a résumé Jean-Pierre Oertig, conseiller communal en charges des finances, mercredi soir devant le Conseil général. Le législatif a validé à l'unanimité les comptes de l'exercice écoulé.

Le résultat est très éloigné du budget, qui tablait sur un déficit de 903'000 francs. L'écart important s'explique principalement par des charges liées moins élevées que prévu – découlant des efforts cantonaux d'économies – et par une maîtrise des dépenses communales imposée par une situation financière fragile, a exposé le responsable des finances marlinoises. «Il s'agit d'un effort à ne pas relâcher», a-t-il martelé, en relevant notamment l'augmentation régulière des coûts du service social.

En chute libre

Autre bémol des comptes 2016: le résultat positif ne découle pas d'une augmentation des recettes fiscales. Ces dernières ont, au contraire, diminué de 2% par rapport à 2015 (-532'000 fr., à 26,4 mio). Les recettes de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales diminuent de 893'000 francs par rapport à l'exercice précédent, alors que l'impôt sur le revenu des personnes physiques a généré 342'000 francs de moins qu'en 2015. «Notre indice

de potentiel fiscal est en chute libre, en particulier celui concernant le revenu», s'inquiète Jean-Pierre Oertig, préoccupé par le rendement moyen par habitant de l'impôt sur les personnes physiques, en diminution depuis 2009. L'apport de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales a également régressé entre 2010 et 2014.

Contributeur jusqu'en 2014 de la péréquation financière cantonale des ressources, Marly est depuis 2015 bénéficiaire de ce pot commun destiné à améliorer le sort des communes au potentiel fiscal plus faible. La commune de bientôt 8200 habitants compte 5300 contribuables. «Il faut réfléchir à la manière d'améliorer nos rentrées fiscales en attirant de nouveaux contribuables à Marly. Le coefficient d'impôt (de 80% actuellement, ndlr) ne suffit pas à faire venir les gens. Les infrastructures sont également prises en considération.» Problème: la capacité d'investissement de la commune reste faible. Le Conseil communal a d'ailleurs rappelé l'importance de prioriser les investissements futurs.

L'espoir du MIC

Signal intéressant: l'impôt sur le capital des personnes morales a généré 100'000 francs de plus que prévu par le budget (+24%). «Avec le développement du Marly Innovation Center, nous espérons que la courbe continuera à évoluer positivement», a noté Jean-Pierre Oertig.

Enfin, les investissements nets se sont élevés à 5,2 millions en 2016, alors qu'un montant de 13,7 millions avait été budgétisé. «Beaucoup sont encore en cours», a expliqué le conseiller communal, notant que la commune attend notamment le décompte final du nouveau centre scolaire de Grand-Pré. La dette nette se monte désormais à 37,4 millions (contre 33,6 mio à fin 2015), soit une dette par habitant de 4636 francs.

Jean-Luc Humbert à la tête du conseil général

Le Conseil général de Marly a un nouveau président. Elu mercredi soir, l'UDC Jean-Luc Humbert (photo DR), 48 ans, relaie Line Widmer-Comment à la tête du législatif. Vincent Adamo (plr) accède, lui, à la vice-présidence.

Le Conseil général se dotera également d'une commission de fusion. Emanant d'une proposition du groupe socialiste, sa constitution a été acceptée par 27 voix contre 14 (2 abstentions). Cette commission est destinée à sonder la population marlinoise et à préparer l'assemblée constitutive prévue cet automne, au sein de laquelle Marly devrait compter quatre représentants. «Il manque un espace pour débattre, exprimer les attentes et les craintes de la population», a exprimé Sylvain Grandjean, conseiller général et président du Parti socialiste marlinois.

Enfin, la construction du bâtiment comprenant quarante logements pour seniors au Pré Zurthanen a démarré. Le rez-de-chaussée abritera une crèche, l'accueil extrascolaire et une antenne des soins à domicile. «Le calendrier prévoit deux ans de travaux», a informé le syndic Jean-Pierre Helbling. **TG**